

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2270 Société : Royal Air Maroc Retraités,  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : A.D.T. 7147  
 Nom & Prénom : SAAD mohamed  
 Date de naissance : 01-01-54  
 Adresse : Rue 24 n°15 Nissimi EL OULFA Casablanca  
 Tél. : 0522 915125 Total des frais engagés : 300 + 524,40 Dhs 824,40

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/08/2023 Age : 61 ans  
 Nom et prénom du malade : SAAD mohamed

Lien de parenté :  Lui-même  Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC  Pédiatrie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 26/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : CAF



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/08/23	03	+ 100000		Dr BELLOUIN Dermatologue - Atlas Clinique des Jeunes Rue de la Casbah 11 - 1000 Casablanca Signature : [Signature]

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA CURE AK Héritage en Pharmacie sabou - Eure 52280 SAIS FRANCIA 660000007	31/08/23	524,42

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows the 12th edition of the International System of Units (SI) base units arranged in a circular pattern around a central point. The units are: Ampere (A), Kilogram (kg), Mole (mol), Kelvin (K), Candela (cd), and Meter (m). The central point is labeled H (top), D (left), and B (bottom).

**[Création, remont, adjonction]**  
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Lamia BELLOUL**

Spécialiste des maladies et chirurgie de la peau,  
de l'ongle, du cuir chevelu et des maladies  
sexuellement transmissibles, Médecine Esthétique,  
Cosmétologie, Allergologie, Laser



**الدكتورة لمياء بلوول**

اختصاصية في أمراض وجراحة الجلد،  
الأظافر، الشعروالأمراض التنايسية  
طب التجميل - التجاعيد والحساسية  
اللазير

DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Casablanca le .....

30/08/2023

Mr Saad Nohamed.

1) onyseal 

460,00

2 gpt

1/2

2) Bactosoral   
lotion

148,00

3) Flexon   
2 gpt x 2

116,40

imm. 3, Apt 11, Cité des Jeunes, rue de l'Atlas CIL, Casablanca 20210

إقامة الشباب - زنقة الأطلس سيال عمارة رقم 3 - الشقة 11 - الدار البيضاء 20210

PHARMACIE AL GUARD  
S. CHALAK Hédi Nessar  
Docteur en Pharmacie  
55, Av. Oued Sebou - El Ouardia  
Tél : 05 22 90 53 45  
Fax : 05 22 90 53 45  
ICP : 00151468000057

Dr. BELLOUL LAMIA  
Dermatologue - Vénérologue  
rue de l'Atlas Cité des Jeunes  
Aptt 11 - CIL - Casablanca  
Tél : 05 22 90 75 75 / 05 22 90 75

28€ Total 524,40

24 gélules

500 mg  
Flucloxacilline

**FLOXAM®**

Voie orale

PPV 116DH40  
LOT 320132  
EXP 03/2025



ج.م.س 24



2

Maphar  
Bd Alklimia N° 6, QI.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
ONYSTER PT UREE DM 10G  
PPC : 260,00 DH



CNP - 6145276

CN 1517500

BACTOSPRAY  
125 ml  
EXPIRATION DATE : 01/2026  
LOT : P2301007  
PC : 148-000H

Distribué par :  
Laboratoire ADDAX MAROC  
Avenue Sidi El HASSAN BEN MEUR  
Casablanca - MAROC  
[www.addaxmaroc.com](http://www.addaxmaroc.com)